



DROIT DES ETRANGERS

Contentieux des étrangers

Objectif

Le droit de l'entrée et du séjour des ressortissants étrangers est un contentieux marqué par des évolutions constantes tant législatives que réglementaires. L'objet de cette formation est de revenir, de manière ciblée, sur les principales évolutions contemporaines du contentieux des étrangers et sur la manière concrète dont le juge administratif ne cesse de se saisir de ces normes en les interprétant et en les précisant. Il s'agira également, à partir d'une exégèse de jugements rendus par les tribunaux et cours administratives d'appel, d'appréhender l'application concrète de ces règles de droit par le juge et d'apprécier l'existence de seuils caractérisant un droit au séjour des ressortissants étrangers. Tels sont les objectifs de ce séminaire e-learning de 6 heures de formation.

Programme détaillé

Partie 1 : Faire le point sur les procédures du contentieux des étrangers

- Les procédures urgentes
- La distinction entre les procédures 6 semaines et 3 mois
- Les assignations à résidence de longue durée pendant l'Etat d'urgence sanitaire

Partie 2 : Faire le point sur le droit au séjour

- L'articulation entre les accords bilatéraux et le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
- Les parents d'enfant français
- Les conjoints de ressortissants français
- Les ressortissants étrangers dont l'état de santé fait obstacle à leur sortie du territoire

- Les admissions exceptionnelles au séjour et le pouvoir général de régularisation du préfet

Partie 3 : Faire le point sur les mesures d'éloignement

- La concurrence de procédures applicables : remise à un Etat membre de l'Union européenne, obligation de quitter le territoire français et procédure Dublin
- L'interdiction judiciaire du territoire français

Partie 4 : Faire le point sur le contrôle des assignations à résidence

- La question du caractère divisible des modalités de contrôle
- La nécessité et l'adaptation de la mesure



Formation animée par

**Audrey
Ghazi-Fakhr**

Magistrate administrative
en détachement
Tribunal administratif
de Montreuil

Tarif : 390 €



Période
Du 14 juin 2022 au
30 juin 2023



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes,
Syndics, Huissiers



Niveau
Spécialisation



Formation
E-learning



Thèmes abordés :
Articulation entre les sources
étrangères et nationales ; les
principaux titres de séjour ;
les mesures d'éloignement et
la concurrence de procédures
applicables



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





DROIT DES ETRANGERS

Contentieux des étrangers

Prérequis

Avoir une expérience professionnelle ou des connaissances théoriques dans le thème abordé par la formation.

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 6 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo.
- Quiz et questions ouvertes de validation corrigés permettant d'évaluer les progrès.

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz et des questions ouvertes corrigées
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com
Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Audrey
Ghazi-Fakhr**

Magistrate administrative
en détachement
Tribunal administratif
de Montreuil

Tarif : 390 €



Période
Du 14 juin 2022 au
30 juin 2023



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes,
Syndics, Huissiers



Niveau
Spécialisation



Formation
E-learning



Thèmes abordés :
Articulation entre les sources
étrangères et nationales; les
principaux titres de séjour;
les mesures d'éloignement et
la concurrence de procédures
applicables



Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





DROIT DES ETRANGERS

Contentieux des étrangers

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Tarif : **390€ TTC**

- ☐ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- ☐ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- ☐ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un droit de rétractation. Toute annulation d'inscription doit être adressée à Pro-Barreau par courrier au plus tard quatorze jours

calendaires après réception par le client de la confirmation d'inscription. L'inscription ne peut plus être annulée après que le client a commencé sa formation en faisant usage du mot de passe et de l'identifiant qui lui ont été attribués afin d'accéder à l'espace e-learning sécurisé du site Internet de Pro-Barreau.

